

LA 39^{ÈME} SESSION DES COMITÉS CONSULTATIFS INTERAFRICAINS (CCI) DU CAMES DE JUILLET 2017, CADRE D'ÉCHANGES ET DE CHOIX PERTINENTS, POUR L'AVENIR DE CE PROGRAMME

En 2017, la session ordinaire du CCG a constitué, comme de coutume, une tribune pour construire le CAMES du futur, par l'évocation notamment de points pertinents et innovants. [▶ p. 6](#)



ÉDITORIAL

Vers la création d'un réseau d'accompagnement de l'assurance qualité dans l'espace CAMES...

Au regard des capacités de traçabilité et de transparence, de reproductibilité et de diffusion qu'induit le numérique, le comportement des individus devrait évoluer vers plus de responsabilité et de conscience. Dans cette mouvance, ce qui était caché hier ou réservé à des cercles d'initiés, le sera moins aujourd'hui, à cause de la mobilité et de l'accès quasiment illimité aux ressources d'information. [▶ p. 04](#)

ACTIVITÉS DES PROGRAMMES



↗ Réception dans l'OIPA/CAMES lors de la 39^{ème} session des CCI, à Cotonou, au Bénin. [▶ p. 09](#)



↗ Le recours aux examinateurs virtuels dans le cadre des CCI : espoir et craintes. [▶ p. 10](#)



↗ Le Secrétaire Général du CAMES dresse le bilan du PAQ-CAMES à Accra. [▶ p. 17](#)

ACTUALITÉS

■ Groupe Régional de Coordination sur l'ODD4 - Education 2030 en Afrique de l'Ouest et du Centre (GRC4-AOC) : l'équipe thématique de travail sur l'enseignement supérieur est lancée. [▶ p. 11](#)

■ Enfin, un 2^{ème} Directeur des Programmes, nommé, installé et en fonction ! [▶ p. 13](#)

■ Le Secrétaire Général du CAMES élu Président du Réseau africain d'assurance qualité (AfriQAN). [▶ p. 16](#)

Le Grand jury international des Olympiades universitaires du CAMES [▶ p. 21](#)



CAMES INFO

Bulletin trimestriel des communautés scientifiques de l'espace CAMES

N° 22 - DÉCEMBRE 2017

POUR RESTER INFORMÉ DES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DANS L'ESPACE CAMES, LISEZ « CAMES INFO » !



S.E.M. BRIGI RAFINI, Premier Ministre du Niger, lit « CAMES INFO »

Directeur de Publication : Pr Bertrand MBATCHI
Rédacteur en Chef : M. Zakari LIRE
Rédacteur en Chef associé : M. Ulvick J. A. HOUSSOU
Rédacteurs :

- Pr Bertrand MBATCHI
- Pr Abou NAPON
- M. Zakari LIRE
- M. Ulvick J. A. HOUSSOU
- M. Thierry VERDEL
- M. Assalih JAGHFAR

Comité de lecture :

- Pr Bertrand MBATCHI
- Pr Claude LISHOU
- M. Etienne NOUATIN
- M. Ulvick J. A. HOUSSOU
- M. Assalih JAGHFAR
- Mme Pascaline KOURAOGO
- M. Guillaume NIKIEMA



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

01 BP 134 Ougadougou 01, Burkina Faso
Téléphone : (+226) 25 36 81 46
Télécopie : (+226) 25 36 85 73
courriel : cames@lecames.org
Site internet : www.lecames.org



SCHOLARVOX,

LA 1^{ÈRE} BIBLIOTHÈQUE

NUMÉRIQUE LMD D'AFRIQUE



+ de 1 000
institutions clientes



+ de 35 000
ouvrages



+ de 850 000 000 FCFA
de valeur en illimité

CONTACT

François Lascaux
Cyberlibris PDG/CEO
+33 608 65 39 55
francois.l@cyberlibris.biz

 **SCHOLARVox**
INTERNATIONAL
un service de Cyberlibris

international.scholarvox.com

Vers la création d'un réseau d'accompagnement de l'assurance qualité dans l'espace CAMES...



Selon la bibliographie^{1 2 3}, la première révolution industrielle s'étend entre la fin du XVIII^{ème} et le début du XIX^{ème} siècle. Elle était caractérisée par l'utilisation de l'eau et de la vapeur, pour mécaniser la production.

Pr Bertrand MBATCHI
Secrétaire Général du CAMES

La seconde, apparue à la fin du XIX^{ème} fût marquée par l'utilisation notamment de l'énergie électrique, pour une production massive. La 3^{ème} révolution quant à elle, s'est distinguée par l'exploitation du nucléaire et a vu le jour dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Elle fait appel à l'électronique et aux technologies de l'information, pour automatiser la production.

La 4^{ème} révolution industrielle, en cours depuis le milieu du siècle dernier, s'appuie sur la 3^{ème} et la révolution numérique. Une numérisation qui autorise d'édifier un monde virtuel, à partir duquel le monde physique peut être piloté.

Elle devrait conduire à une transformation complète des systèmes de production, de gestion et de gouvernance et faire davantage appel aux énergies renouvelables (éolienne, solaire, géothermique, etc..).

De façon générale ces révolutions présentent des traits communs comme facteurs incitatifs, à leur mise en œuvre : un besoin à satisfaire, une volonté de se mettre en réseau et d'améliorer la productivité. S'agissant de cette 4^{ème} révolution, on s'attend également qu'elle s'accompagne d'un bouleversement dans le partage de la connaissance, du savoir et dans le changement de comportement.

En effet, au regard des capacités de traçabilité et de transparence, de reproductibilité et de diffusion qu'induit le numérique, le comportement des individus devrait évoluer vers plus de responsabilité et de conscience. Dans cette mouvance, ce qui était caché hier ou réservé à des cercles d'initiés, le sera moins aujourd'hui, à cause de la mobilité et de l'accès quasiment illimité aux ressources d'information.

Dans ce contexte, le CAMES voulant coller à l'ère du temps non pas par effet de mode, mais pour résoudre ses problèmes et mieux capter les opportunités d'aujourd'hui et du futur, a fait de la dématérialisation de ses programmes et de l'utilisation intelligente du numérique, codifiées sous la dénomination « *Programme Silhouette du CAMES ou doublure virtuelle du CAMES* », un des axes à caractère transversal, de son plan stratégique de développement (PSDC).

Concrètement, en terme de dividendes attendus voire déjà palpables, depuis plus de quatre ans de mise en chantier de cet axe, on peut citer : (i) la modernisation de la gouvernance administrative et financière (relecture des textes du CAMES, adoption d'un nouveau règlement financier et du manuel de procédures, passage au SYSCOAHADA, renforcement de l'organigramme et du personnel), (ii) la dématérialisation des différents programmes du CAMES, avec particulièrement une amélioration de la gouvernance et de l'aide à la

décision, un renforcement de la transparence, de la traçabilité, de l'archivage, une réduction des coûts de traitement des dossiers, un recul progressif de « *l'illectronisme* » ainsi que de la fracture numérique (inscription obligatoire des candidats sur la plateforme numérique), (iii) la possibilité de réduire le temps des sessions des programmes et d'organiser certaines étapes à distance (membres de jurys virtuels, anonymat des dossiers et aide à la désignation d'experts...), (iv) une banque de données croissante donnant la possibilité de valoriser les acquis de la recherche, d'organiser les Alumni en groupes de compétences et de savoirs qu'on peut facilement promouvoir sur le vaste chantier de la consultance au plan national, régional, continental et mondial, (v) une promotion du travail en réseaux multi-pays notamment en ce qui concerne la recherche, désormais structurée en programmes thématiques du CAMES, (vi) un renforcement de la communication de l'institution avec à la clef, la création de deux réseaux de diffusion, un accroissement de l'audience du CAMES, de sa visibilité, de son attractivité et de sa respectabilité, (vii) une démocratisation du numérique comme un mode fiable et innovant d'apprentissage et d'évaluation (les olympiades universitaires du CAMES), (viii) une meilleure diffusion de l'information et des données, une des missions assignées au CAMES, jusqu'ici faiblement assumée faute d'outils et de personnes ressources dédiées.

Ce potentiel indéniable ouvre la porte à la créativité, à l'innovation qu'on peut entrevoir à travers (i) la possibilité de promouvoir la culture des observatoires ou de collecte des données statistiques au sein de l'institution, (ii) la mise en place d'un répertoire de mémoires, de thèses et d'articles envisagée présentement dans le cadre du projet de dépôt institutionnel du CAMES (DICAMES).

En tant que structure faîtière des Etats membres du CAMES, ayant particulièrement pour vocation de servir de veille et d'harmonisation des pratiques et politiques d'enseignement supérieur et de recherche dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, le Secrétariat Général procède de toute évidence, par le biais du programme Silhouette du CAMES sus-évoqué, à faire un plaidoyer par l'exemple, en faveur du numérique.

C'est d'ailleurs, tout le sens qu'il faut donner à l'inscription de ce paradigme comme 3^{ème} axe du PSDC, voté par le Conseil des Ministres du CAMES, lors de sa 30^{ème} session, en avril 2013, à Cotonou au Bénin.

Aussi, dans cette mouvance, revient-il donc à toutes les composantes engagées dans la promotion de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de relayer pleinement et efficacement ce plaidoyer, en agissant pour que dans les Etats membres et ailleurs, un investissement adéquat soit réalisé afin que cette révolution de notre temps, ne soit pas une de plus qu'on pourrait rater, mais impacte au mieux le développement des pays, en participant par le truchement des institutions d'enseignement supérieur et de la recherche, au renforcement de la qualité, à la création des richesses et au recul de l'ignorance ainsi que de la pauvreté.



La 39^{ème} session des Comités consultatifs interafricains (CCI) du CAMES de juillet 2017, cadre d'échanges et de choix pertinents, pour l'avenir de ce programme

En 2017, la session ordinaire du CCG a constitué, comme de coutume, une tribune pour construire le CAMES du futur, par l'évocation notamment de points pertinents et innovants : (i) dispositions pour organiser le programme des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) en moins d'une semaine (ii), validation du projet pilote AUF/CAMES d'évaluation des universités africaines (iii), validation du référentiel d'évaluation des formations et écoles doctorales (iv), présentation du module de formation des responsables d'établissement du supérieur, à la gouvernance universitaire et au leadership (v), mise en place d'une archive ouverte de la production scientifique dans l'espace CAMES (vi), lancement du groupe de travail sur l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest et du Centre sur l'objectif de développement durable 4 (ODD-4).



En dépit du décès subite d'un de ses valeureux experts, le Pr Amoussouga Gero Fulbert intervenu le 23 juin 2017 et dont les obsèques officielles ont été organisés pendant la session, avec un hommage rendu par le Secrétaire Général du CAMES ainsi que par toutes les délégations du CAMES présentes à Cotonou, les CCI se sont tenus du 12 au 19 juillet 2017. La Cérémonie solennelle a été précédée par une réflexion nationale dans le cadre de la préparation du cinquantenaire du CAMES. Le fruit de cette réflexion contribuera à renforcer les échanges prévus lors de la célébration

effective des 50 ans de l'Institution, les 30 mai et 1^{er} Juin 2018, à Ouagadougou, au Burkina Faso.

Les membres du CCG réunis en marge de cette session des CCI ont bénéficié comme d'habitude, d'un ensemble d'informations sur les différents programmes ou activités réalisés par le Secrétariat général durant l'année.

En outre, ces derniers ont abordé des problématiques nouvelles et pertinentes, devant impacter dans le futur, certaines activités du CAMES dont le programme CCI.

Il a été question particulièrement (i) des mesures à prendre pour organiser le programme des CCI en moins d'une semaine, (ii) de la validation du projet AUF/CAMES, d'évaluation des universités africaines, (iii) de la validation du référentiel d'évaluation des formations et écoles doctorales, (iv) de la présentation des modules de formation à la gouvernance universitaire et au leadership des responsables d'établissements du supérieur (v), de la mise en place d'un dépôt institutionnel (archive ouverte scientifique) du CAMES, (vi) du lancement du groupe thématique de travail ODD-4 sur l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest et du Centre.

RÉSULTATS PAR CTS

CTS	Nombre candidats	Inscrits			Ajournés			Non examinés (Irrecevables, non parvenus)	
		Nombre	% / Examinés	% / Total	Nombre	% / Examinés	%/total	Nombre	%
LSH	437	387	94,16%	88,56%	24	5,84%	5,49%	26	5,95%
MPC	183	158	95,76%	86,34%	7	4,24%	3,83%	18	9,84%
Médecine	242	220	92,83%	90,91%	17	7,17%	7,02%	5	2,07%
SEG	77	66	85,71%	85,71%	11	14,29%	14,29%	0	0,00%
SJP	51	23	46,00%	45,10%	27	54,00%	52,94%	1	1,96%
SNA	359	343	97,44%	95,54%	9	2,56%	2,51%	7	1,95%
STAPS	13	7	53,85%	53,85%	6	46,15%	46,15%	0	0,00%
STI	64	61	95,31%	95,31%	3	4,69%	4,69%	0	0,00%
TOTAL	1 426	1 265	92,40%	88,71%	104	7,60%	7,29%	57	4,00%

La réflexion sur l'organisation des CCI en une semaine, soumise pour une seconde fois à l'attention du CCG a donné l'occasion à ses membres, de valider un train de mesures, dont certaines s'avèrent déjà opportunes, pour améliorer le fonctionnement actuel de ce programme. A cet égard, on peut citer : (i) la désignation des membres des jurys à distance, (ii) la mise à la disposition des CTS d'une cellule d'aide à la vérification de la qualité des articles, (iii) l'élaboration d'une grille d'aide à la décision, (iv) l'élaboration de prototypes du rapport d'évaluation individuel du candidat, (v) la problématique de l'anonymat.

La désignation des membres des jurys à distance a pour objectif global d'améliorer la qualité du traitement des dossiers, lors des sessions, tout en préservant le niveau actuel de sécurisation des résultats. En effet, au lieu d'augmenter le nombre de membres du jury en présentiel, avec un effet financier évident, l'affectation de dossiers à des membres à distance permet de diminuer le nombre de dossiers à traiter par examinateur, dans le cadre des Comités techniques spécialisés (CTS) à grand effectif, évitant ainsi de subdiviser le même jury avec de potentiels risques de biais. Dans cette perspective, tous les membres des jurys présents et virtuels analyseront les dossiers des candidats avant la session et déposeront leurs rapports sur la plateforme CCI.

Aucun rapport ne serait accessible avant la session, y compris pour le Président.

Comme la promotion des enseignants-Chercheurs et chercheurs repose en partie sur le nombre d'articles et leur qualité scientifique, il convient que le CAMES dispose d'une cellule en appui à la vérification de la qualité des articles. Cette cellule devrait travailler en amont dès que la plateforme des CCI est close, afin de produire par CTS, une liste de références utiles aux rapporteurs. Durant la session, elle jouerait également le même rôle d'accompagnement et d'arbitre pour les membres du jury, afin d'éviter les longues discussions inhérentes aux éventuels désaccords.

L'exigence d'un prototype du rapport d'évaluation du dossier d'un candidat, permet notamment la collecte structurée de toutes les informations pertinentes en relation avec le guide du candidat, de préciser les indicateurs essentiels en tenant compte des spécificités et de disposer ainsi d'un guide d'évaluation et de rédaction pour les nouveaux rapporteurs.

La grille qualitative d'aide à la décision qui ne se substitue pas à l'évaluateur ou au rapporteur lui, suggère en revanche une décision, après avoir pris en compte un ensemble d'indicateurs.

Tout en reconnaissant que la problématique de l'anonymat ne peut couvrir que quelques aspects, puisqu'elle n'est pas par exemple préservée, vis-à-vis de

l'évaluateur, elle permet néanmoins une affectation codée au niveau de l'étape de la désignation des évaluateurs par les Présidents des CTS. En effet, sauf avis contraire à démontrer, il ne paraît pas utile de connaître le nom du candidat ou de l'expert, dès lors qu'un algorithme vous propose les choix potentiels conformément aux textes en vigueur portant organisation des CCI. En plus d'améliorer la transparence, cet outil propose aussi, en temps réel, un éventail plus grand d'évaluateurs, que ne saurait réaliser un Président de CTS, malgré sa dextérité.

Pour ce qui concerne le projet AUF/CAMES d'évaluation des universités africaines, lancé en mai 2015 et qui a fait déjà l'objet de communications antérieures devant les membres du CCG, il était question de présenter surtout les enseignements tirés de ce pilote. Parmi ceux-ci on peut citer la mise en place de deux groupes de travail, avec comme objectifs de renforcer le référentiel d'assurance qualité CAMES élaboré en 2014 et qui a servi pour ledit pilote, ainsi que de rédiger des guides d'auto-évaluation, à partir de l'expérience vécue.

S'agissant du référentiel d'évaluation des Formations et Écoles Doctorales ainsi que des modules de formation à la Gouvernance universitaire et au leadership des responsables d'établissements du supérieur, il vient enrichir le dispositif opérationnel du CAMES en termes



d'accompagnement et de services à l'endroit particulièrement des Institutions d'enseignement supérieur et de recherche des pays membres. Ces deux outils s'intègrent respectivement dans le cadre des axes 5 et 4 du PSDC.

En effet, des formations doctorales pertinentes et des écoles performantes permettent d'élever le niveau de la recherche, levier important pour créer le savoir et promouvoir le développement. Ces référentiels participent à atteindre cette vision et permettent de construire un espace harmonisé en matière de formations doctorales. La Gouvernance universitaire et le leadership constituent deux aspects souvent indexés pour justifier le mauvais fonctionnement des institutions. Ces modules de formations capables d'être diffusés en présentiel ou et à distance accompagnent les futurs dirigeants d'établissement ou les hauts responsables du secteur de l'enseignement supérieur, en fonction de leurs attentes ou de leurs angoisses.

Dans un contexte dominé par les technologies de l'information et de la communication, le choix de la mise en œuvre d'un dépôt institutionnel, véritable archive

ouverte scientifique contenant entre autres les thèses, mémoires et publications dans l'espace CAMES vise particulièrement à donner de la visibilité à la recherche menée dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche des Etats membres avec comme effets immédiats : la possibilité de prendre date, de susciter des partenariats et de circonscrire les plagiat ou la redondance, dans le traitement des thématiques de recherche.

L'ODD-4, un des axes sur les dix-sept qu'a préconisé la communauté internationale pour un monde plus prospère à l'horizon 2030 et que le plan stratégique de développement évoque à travers son axe 4 a été abordé, dans la perspective d'inscrire notre action dans une dynamique concertée avec les autres partenaires intervenant dans le même espace que nous. Le CAMES, il faut le préciser, a été désigné comme Responsable de l'équipe thématique de travail sur l'enseignement supérieur dans le cadre du suivi de l'ODD-4, pour la région d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il s'agit là, d'une opportunité pour mieux agir ensemble.

Au-delà de ces points, les membres du CCG ont validé les résultats des CTS. Les taux de réussite enregistrés en 2016 et 2017 sont respectivement de 90,69% et 92,40%.

Ainsi, malgré l'introduction du nouveau guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs, pour une durée de cinq ans, on note que ce taux de réussite, en très légère augmentation, devrait être amélioré avec la diffusion à l'issue de la présente session, des grilles pondérées d'évaluation de tous les CTS, afin que les futurs candidats s'en servent, pour une meilleure auto-évaluation.

Réception dans l'OIPA/CAMES lors de la 39^{ème} session des CCI, à Cotonou, au Bénin

En marge des travaux de la 39^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) qui se sont tenus du au 20 juillet 2017 à Cotonou, l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES a distingué des enseignants-chercheurs et chercheurs, en reconnaissance des actions qu'ils ont posé en faveur de la promotion de l'enseignement et de la recherche dans leur pays et dans l'espace CAMES.



Deux cérémonies ont été réalisées dans ce contexte. La première, à titre posthume en hommage au professeur AMOUSSOUGA GERO Fulbert décédé le 23 juin 2017 et la seconde, en l'honneur des autres enseignants-chercheurs et chercheurs du Bénin, du Burkina Faso et du Congo.

La cérémonie d'hommage au Professeur AMOUSSOUGA GERO Fulbert a eu lieu le 15 juillet 2017 au Palais des Congrès de Cotonou en présence des membres du gouvernement, de sa famille, des experts des Comités Techniques Spécialisés et des membres du Comité Consultatif Général.

Monsieur AMOUSSOUGA GERO Fulbert Macaire Pallade, Professeur titulaire en Sciences Economiques né le 10.04.1952

à Cotonou (Bénin) a été élevé au grade de commandeur, par la résolution OIPA/CAMES/CO/CM/2016-6.

Le Grand Chancelier de l'OIPA/ CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI a rappelé l'envergure intellectuelle, l'expertise et l'engagement multiforme de l'homme, pour la promotion de l'enseignement supérieur dans l'espace CAMES. En effet, cet homme a animé l'atelier de réflexion sur le Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC), présenté le projet de création de la Fondation CAMES lors de la 29^{ème} session du Conseil des Ministres, puis participé à toutes les évolutions du Programme Reconnaissance et Équivalence des Diplômes (PRED) et à l'ensemble des réflexions, visant la mise en place de l'Assurance qualité dans les

Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche.

En ce qui concerne les fonctions occupées dans le cadre du CAMES, il a été membre et président des CTS de Sciences Economiques et de Gestion pour les CCI et Président du jury du Concours d'Agrégation en Sciences Economiques et de Gestion.

La seconde cérémonie s'est tenue le 20 juillet 2017 et s'est déroulée également au Palais des Congrès de Cotonou. A cette occasion, douze personnalités ont reçu leur distinction des mains du Grand Chancelier de l'OIPA/ CAMES.



Liste des récipiendaires

GRADE DE CHEVALIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. CODJIA Jean Timothée Claude, Professeur titulaire en Agronomie, 2. da CRUZ Maxime, Professeur titulaire en Sciences du langage, Université d'Abomey Calavi (Bénin). 3. SORGHO Léonie Claudine, Professeur titulaire en Radiologie, Radiodiagnostic et imagerie médicale, Université Ouaga I, Pr Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso). 4. DIAZINGA Scholastique ; Professeur Titulaire en Histoire, Université Marien N'GOUABI (Congo) 5. DEGAN Gérard, Professeur titulaire en Génie Energétique et Environnement, Université Polytechnique d'Abomey (Bénin) 6. ADEOTHY SIKIRATOU Adounni épouse KOUMAKPAI, Professeur titulaire de Pédiatrie, Université Abomey-Calavi (Bénin). 7. FAROUGOU Souaïbou, Professeur titulaire en Biologie animale - histologie, Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi, (Bénin). 8. HOUNHOUGAN Djidjoho Joseph, Professeur titulaire en Agronomie – Géotechnie, Université d'Abomey-Calavi, (Bénin).
GRADE D'OFFICIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. ODOULAMI Honoré, ancien Président de Jury de Médecine (Bénin). 2. SALIFOU Alidou, ancien Recteur, ancien Ministre, Université d'Abomey-Calavi (Bénin). 3. Monsieur SANNI Ambaliou, Professeur titulaire de Biochimie et Biologie moléculaire, Université Abomey Calavi (Bénin)
GRADE DE COMMANDEUR	<p>Monsieur François Adébayo ABIOLA, Professeur titulaire en Médecine vétérinaire, Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Bénin.</p>

Le Secrétaire Général, Grand chancelier de l'OIPA /CAMES dans son allocution statutaire a rappelé aux récipiendaires les bases sur lesquelles, ils ont été retenus par le Conseil de l'Ordre et leur a indiqué leurs droits et devoirs après la réception de leur distinction.

Dans sa réponse statutaire, le Pr François Adébayo ABIOLA, ancien Ministre de l'Enseignement supérieur du Bénin a remercié le CAMES, au nom de ses collègues, pour l'honneur qui leur a été fait à travers la cérémonie de remise des distinctions en reconnaissance des efforts qu'ils ont respectivement déployés, en vue du rayonnement de l'enseignement supérieur.

En rappel, l'admission dans l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES est prononcée en faveur des personnalités civiles, militaires, politiques, administratives et scientifiques qui ont contribué ou contribuent, de façon exceptionnelle à la création, à l'essor, et au rayonnement international du CAMES et, en général, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Afrique.



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

VOTRE PUBLICITÉ ICI

Groupe Régional de Coordination sur l'ODD4 - Education 2030 en Afrique de l'Ouest et du Centre : l'équipe thématique de travail sur l'enseignement supérieur est lancée

A la faveur de la 39^{ème} session des CCI, le CAMES a procédé au lancement de l'équipe thématique de travail sur l'enseignement supérieur. C'était en présence des membres du Comité consultatif général (CCG), des partenaires invités dont l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le Réseau d'excellence pour l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest (RESAO), la Conférence des recteurs des universités francophones d'Afrique et de l'Océan indien (CRUFAOCI). Cette réunion a permis entre autres de rappeler le contexte de mise en place du GRC4-AOC, de l'équipe de travail, ses objectifs et les moyens de son opérationnalisation.



L'atelier de lancement avait pour objectif de faire connaître l'initiative du Groupe Régional de Coordination sur l'ODD4-Education 2030 en Afrique de l'Ouest et du Centre (GRC4-AOC), de présenter les termes de références de l'équipe thématique de travail sur l'enseignement supérieur, de sensibiliser les acteurs en vue de leur adhésion à la démarche et donc, de faire de cette équipe thématique de travail, un instrument efficace de mise en synergie des efforts et des ambitions communs, pour booster davantage le système éducatif africain.

Le Professeur Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du CAMES, qui a présidé les travaux de la réunion de lancement, a rappelé le contexte de la création du groupe de suivi fortement lié aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés en 2015 par les Nations unies et dont l'axe 4 vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

L'ODD-4 se trouve, en parfaite adéquation avec la Stratégie Continentale de l'Education en Afrique (CESA) 2016-2025. En effet, elle reflète les aspirations des

membres de l'Union africaine mais s'accorde également avec la vision du CAMES, portée par son premier Plan stratégique de développement (PSDC).

Aussi, en vue d'assurer un meilleur suivi des activités de l'ODD4, l'UNESCO-BREDDA, en partenariat avec d'autres organisations du système des Nations unies et de la société civile ont-ils mis en place, en 2016, le Groupe Régional de Coordination sur l'ODD4-Education 2030 en Afrique de l'Ouest et du Centre (GRC4-AOC). Le GRC-AOC comprend sept (7) équipes thématiques de travail, véritables bras opérationnels du groupe.

Le CAMES assure le leadership le pilotage de l'équipe thématique de travail sur l'enseignement supérieur (ETT/ES).

De la présentation de l'équipe de travail sur l'enseignement supérieur, on retiendra, qu'elle s'est fixée comme objectifs :

- de fédérer les acteurs majeurs du sous-secteur de l'enseignement supérieur, en vue d'une synergie d'actions et d'un partage de bonnes pratiques ;
- de mener des actions de veille sous-thématiques sur la gouvernance, la réforme LMD, l'assurance qualité, la professionnalisation, le management des systèmes d'information de l'enseignement supérieur ;
- de créer et alimenter un portail d'information sur l'enseignement supérieur, en Afrique de l'Ouest et du Centre, avec l'implication de tous les acteurs ;
- de développer un cadre d'analyse et de suivi des activités de l'ODD-4, en particulier sur l'enseignement supérieur.

Le Bureau régional UNESCO de Dakar assure la fonction de secrétariat du GRC4-AOC et de toutes les équipes thématiques. Il facilite et coordonne le travail de l'ensemble des équipes.

Le CAMES interagit avec le groupe de suivi à travers un Comité d'orientation et/ou de pilotage, notamment en ce qui concerne le pilotage de l'équipe thématique sur l'enseignement supérieur. La participation au comité se fait sur une base volontaire et engage financièrement la responsabilité des institutions participantes.

Les échanges au cours de l'atelier ont confirmé l'intérêt des acteurs pour l'opérationnalisation de l'équipe de travail. L'AUF, en particulier, en tant que partenaire du CAMES, s'est dit disposée à accompagner l'initiative. Au terme des discussions, un Comité de pilotage et d'orientation comprenant la CEMAC, l'UEMOA, le RESIRAC, le REESAO, l'AUF, la CRAAF et la CRUFAOCI a été mis en place.

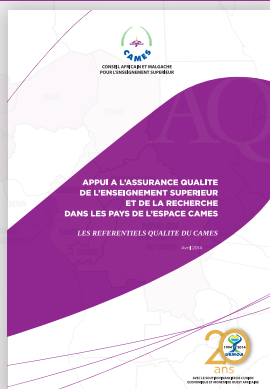
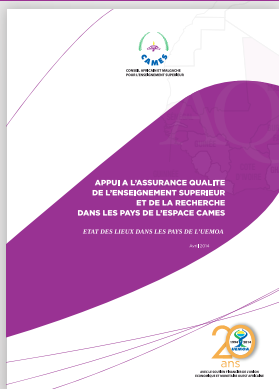
Sous l'impulsion du Secrétariat Général du CAMES, un plan d'action sera élaboré et exécuté par l'équipe thématique de travail sur l'enseignement supérieur, en bonne intelligence avec le Groupe Régional de Coordination sur l'ODD4-Education 2030 en Afrique de l'Ouest et du Centre (GRC4-AOC).

Le CAMES, terreau d'une grande expertise qualifiée, organisée et mobilisable, pour l'atteinte du 4^{ème} ODD : Garantir l'accès de tous à une éducation de qualité...

7 programmes statutaires :

- Reconnaissance et Équivalence des diplômes ;
- Comité consultatifs interafricains ;
- Concours d'agrégation des enseignants et enseignants-chercheurs ;
- Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES) ;
- Journées scientifiques du CAMES ;
- Programme Silhouette du CAMES ;
- Programme Assurance Qualité.

APPUI À L'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DANS LES PAYS DE L'ESPACE CAMES



Disponibles
en version numérique
communication@lecames.org

LE CAMES, AGENCE RÉGIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ ET D'ACCREDITATION

Enfin, un 2^{ème} Directeur des Programmes, nommé, installé et en fonction !

Après plus de trois ans de procédure, le deuxième directeur des programmes chargé du programme de reconnaissance et équivalence des diplômes, du programme de l'assurance qualité et des programmes thématiques de recherche a été recruté et installé en Août 2017, à Ouagadougou, au Burkina Faso. Cela fait suite à sa nomination lors de la 34^{ème} session du Conseil des Ministres, en mai 2017, à Yaoundé au Cameroun. Ce fut aussi l'occasion pour le Vice-président du Conseil des Ministres du CAMES, le Professeur Alkassoum Maïga, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation scientifique au Burkina Faso, de prodiguer des conseils aussi bien au personnel du CAMES en général qu'au nouveau Directeur des programmes ainsi qu'au Secrétaire général et à l'ancien Directeur des programmes respectivement reconduits dans leur fonction, au terme de leur premier mandat.



Faisant suite aux décisions N° SO/CM/CAMES/2017-010, N° SO/CM/CAMES/2017-008, N° SO/CM/CAMES/2017-009, prises lors de la 34^{ème} session du Conseil des Ministres, se rapportant respectivement au Secrétaire Général du CAMES et aux deux directeurs des programmes, le Vice-président du Conseil des Ministres du CAMES, le Professeur Alkassoum Maïga, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation scientifique du Burkina Faso, a présidé la cérémonie d'installation du 2^{ème} directeur des programmes du CAMES, ainsi que la prise de service du Secrétaire Général du CAMES et

Directeur des programmes I, dans le cadre du renouvellement de leur mandat respectif.

On peut retenir qu'au-delà de l'installation du directeur des programmes II par le Secrétaire Général, les deux ont signé leur fiche de performance qui constituera la base de leur évaluation future. Pour notre gouverne, la fiche de performance constitue une innovation introduite, dans le cadre de l'axe 2 du PSDC, portant sur la modernisation de la gouvernance du CAMES.

Les mots du Vice-Président statutaire, du Secrétaire Général du CAMES et du

Directeur des programmes II ont ponctué cette cérémonie solennelle. A ce propos, le Ministre a appelé les différents acteurs à la cohésion. Le Secrétaire Général a rappelé que les membres du Secrétariat sont tenus à un devoir de réserve et ne doivent ni s'adresser à aucun Gouvernement, ni répondre à leurs sollicitations. Ils ne répondent que du Conseil des Ministres, dans l'exercice de leurs fonctions. Le nouveau Directeur des programmes s'est engagé, quant à lui, à travailler avec loyauté.

Ainsi, après plusieurs années de procédures, le projet de désignation du 2^{ème} directeur des programmes entamé depuis



2014, en vue de renforcer l'équipe dirigeante et de se mettre en conformité avec l'organigramme du CAMES a connu un aboutissement lors de la 34^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES, organisée à Yaoundé au Cameroun en 2017.

Le premier plan stratégique de développement du CAMES (PSDC), adopté en 2013, à Cotonou au Bénin, lors de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres de l'Institution, a justifié en très grande partie la nécessité et l'urgence de l'ouverture de ce poste, gelée depuis l'adoption d'un nouvel organigramme du CAMES en 2000 ; un nouvel organigramme, dans lequel, pour des raisons de gouvernance et de leadership à garantir au sein de l'équipe dirigeante, il a été prévu de substituer au poste de Secrétaire Général adjoint, celui d'un directeur des programmes.

Le PSDC, pour revenir à cet outil de gouvernance, s'articulant autour de sept axes innovants et structurants à déployer aussi bien pour le Secrétariat Général du CAMES, que pour les institutions des Etats membres offrait à cet effet, un surplus de travail au niveau institutionnel. Ce surplus exige naturellement plus

d'acteurs, pour en garantir le succès et la pérennisation des acquis qui seraient engrangés dans ce cadre.

Une contrainte qui avait été d'ailleurs identifiée, lors de la phase d'élaboration du PSDC. De manière explicite il avait été dit que l'un des défis pour la réalisation du plan était de disposer d'un personnel suffisant et compétent, à même d'exécuter les nouvelles innovations liées à cette feuille de route institutionnelle.

Au regard du vécu et des nouvelles dimensions impulsées par les sept axes du PSDC, il a été affecté au Directeur des programmes I, les programmes Comités consultatifs interafricains, les programmes Concours d'agrégation ainsi que le programme de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES).

Le programme de Reconnaissance et équivalence des diplômes, le programme assurance qualité et les programmes thématiques de recherche du CAMES (PTRC) ont été attribués Directeur des programmes II.

En ce qui concerne le programme

Silhouette du CAMES, qui vise la dématérialisation des activités de l'Institution, en raison de son caractère transversal en appui à tous les autres, il a été mis sous la direction directe du Secrétaire Général du CAMES, chargé de l'asseoir et de le promouvoir de manière multiforme, en s'adossant sur le service informatique, les experts de l'espace CAMES, ainsi que les partenaires institutionnelles.

Avec les fiches de performance désormais instituées comme nous l'avons évoqué dans ce texte, les retombées sont vivement attendues pour bien apprécier la pertinence des choix opérés, malgré le temps que le projet a pris pour être finalisé. Comme le rapporte l'adage, il vaut mieux tard que jamais !

Le Secrétaire Général du CAMES élu Président du Réseau africain d'assurance qualité (AfriQAN)

Le Professeur Bertrand MBATCHI, Secrétaire Général du CAMES, a été élu Président du Réseau africain d'assurance qualité (AfriQAN) à l'issue de l'assemblée générale tenue en septembre 2017 à Accra, au Ghana. En tant que premier francophone à diriger ce Réseau, le Secrétaire Général a le devoir, au-delà du plan d'actions adopté par l'Assemblée générale, de communiquer davantage sur cette structure, peu connue notamment dans la sphère francophone. Cette démarche pourra accroître la visibilité et la lisibilité du réseau afin de le rendre plus attractif auprès des institutions d'enseignement supérieur et des agences nationales d'assurance qualité de l'espace CAMES, en particulier, et de l'espace non anglophone, en général.



Créé à l'initiative de l'AUA, en 2007, en marge de la Conférence de l'UNESCO sur l'Assurance qualité, tenue à Dar es Salaam en Tanzanie, le Réseau africain d'assurance qualité (AfriQAN) a adopté ses statuts en 2009, à Accra au Ghana. Il compte des membres de plein droit (les agences africaines d'assurance qualité) et des membres associés (les établissements d'enseignement supérieur). Il est dirigé par un Conseil exécutif dont le bureau s'articule comme suit : (i) un Président, (ii) un Vice-président, (iii) un Trésorier, (iv) cinq (5) autres membres représentant les cinq sous-régions d'Afrique (l'Ouest, le Centre, l'Est, le Nord, le Sud) et (v) 3 membres cooptés par les membres élus. Précédemment Vice-Président (2014-2017), le Secrétaire Général du CAMES a succédé au Professeur Chiedu MAFIANA, au terme de ses deux mandats.

Parmi ses missions, on peut évoquer : (i) la promotion d'une culture d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique, (ii) la promotion d'une collaboration et l'établissement des liens entre les organismes d'assurance qualité

en Afrique, (iii) la promotion de bonnes pratiques dans le but d'améliorer et de maintenir un enseignement supérieur de qualité en Afrique, (iv) l'accompagnement par les conseils et l'expertise, pour permettre le développement de nouveaux organismes d'assurance qualité nationaux et sous-régionaux en Afrique et (v) l'aide aux membres du Réseau pour améliorer les normes des institutions dans les pays membres.

Parmi les défis auxquels le nouveau Président devra s'attaquer, on peut citer le faible engouement pour le réseau, le manque de financement à l'international et le non-paiement des contributions fixées à US\$1 000 pour les agences d'assurance qualité et à US\$500 pour les institutions d'enseignement supérieur, la faible adhésion des institutions d'enseignement supérieur, notamment ceux issus de la zone non anglophone.

Comme éléments de réponses à cet ensemble de défis, quelques pistes peuvent être envisagées : (i) une bonne communication dans toutes les langues officielles des membres du Réseau doit être menée pour faire connaître son potentiel en termes d'offres de service.

Cette communication doit être assurée également entre deux sessions d'assemblée générale (ii) le plan d'actions adopté doit faire l'objet d'une bonne visibilité et lisibilité (iv) le bilan de l'exécution doit être communiqué au terme de son exécution.

La nomination du Secrétaire général du CAMES comme premier francophone à occuper ce poste, peut constituer déjà en soi, un facteur stratégique de communication auprès des parties prenantes francophones. Dans cette perspective, il s'est engagé à organiser la 10^{ème} conférence internationale sur l'assurance qualité de l'enseignement supérieur en Afrique (ICQAHEA) dans un pays membre du CAMES.

Une telle rotation renforcerait en effet, le sentiment d'appartenance de toutes les zones géographiques faisant parties du réseau. Dans ce même contexte l'organisation de la prochaine assemblée générale dans un pays francophone devrait constituer également un atout dans la nécessaire sensibilisation à lancer, si l'on veut que ce réseau continental joue pleinement un rôle dans la promotion de la qualité en Afrique.

Le Secrétaire Général du CAMES dresse le bilan du PAQ-CAMES à Accra

La 9^{ème} conférence internationale sur l'assurance qualité de l'enseignement supérieur en Afrique (ICQHEA) tenue à Accra (Ghana) du 18 au 22 septembre 2017 a servi de tribune au Secrétaire Général du CAMES pour présenter une communication sur le développement de l'assurance dans l'espace CAMES. Ce fut alors l'occasion de montrer de manière globale la vision et l'ambition portées par les 7 axes du Plan stratégique de développement du CAMES dont le 4^{ème} particulièrement dédié à l'assurance qualité.

La conférence internationale sur l'assurance qualité de l'enseignement supérieur en Afrique (ICQAHEA) qui s'organise généralement au mois de septembre avec l'appui de l'Union européenne et sous le leadership de GUNI Africa, du réseau AfriQAN et l'Association des universités africaines (AUA). constitue une tribune où les participants en provenance de l'Union européenne et du continent font le point sur les avancées annuelles de la problématique de l'assurance qualité, sous ses différents angles. Cette année, il a été question notamment du LMD, de l'employabilité et l'insertion des diplômés, de la problématique du plagiat et de l'utilisation des ODD, notamment l'objectif 4 qui se rapporte à la qualité dans l'enseignement supérieur.

C'est devant ce public averti composé à 95% d'anglophones, que le Secrétaire général a présenté les efforts déployés par le CAMES et ses partenaires pour faire avancer l'axe 4 de son plan stratégique de développement. En effet, après avoir énoncé les missions du CAMES, ses atouts et son savoir-faire qui le placent dans une position d'un des acteurs leaders dans le continent, en matière de conduite des politiques d'enseignement supérieur et de recherche, il a décliné les articulations du programme assurance qualité du CAMES (PAQ/CAMES), avant d'aborder les réalisations ainsi que les défis et perspectives.

Pour mieux apprécier ces réalisations et en parler, il convient d'abord de s'accorder sur le fait que la problématique de l'assurance qualité revêt un caractère transversal qui impacte, dans le cas de notre institution, en termes de progrès l'ensemble des axes du PSDC.

Ainsi peut-on dire que l'exécution du PAQ-CAMES a permis, de réaliser, en 2016-2017, des progrès notables en termes de gouvernance, d'outils, d'organisation d'ateliers de renforcement des capacités des acteurs et matière de structuration des partenariats.

En matière de gouvernance ,on peut relever :

- la modernisation administrative, juridique et financière du CAMES (axe 2 PSDC) ;
- la mise en place d'un Comité de pilotage institutionnel du programme Assurance qualité CAMES (PAQ/CAMES) ;
- la nomination d'un directeur de programme chargé de l'assurance qualité, de la reconnaissance et de l'équivalence des diplômes, et des programmes thématiques de recherche du CAMES.

En matière d'Outils, on peut évoquer :

- l'élaboration du Référentiel d'évaluation des formations et des écoles doctorales des pays de l'espace CAMES (REED-CAMES) ;
- l'élaboration du Guide méthodologique de création d'une Cellule Institutionnelle d'assurance Qualité (CIAQ) ;
- l'élaboration du Guide méthodologique de création d'une Agence Nationale d'Assurance Qualité ;
- la création d'un Module de formation à la gouvernance universitaire, institutionnelle, pour les responsables actuels et futurs des institutions d'enseignement supérieur ;
- l'élaboration d'un guide méthodologique d'évaluation des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) ;
- l'élaboration d'un relevé de bonnes pratiques en AQ, pour les IESR de l'espace CAMES ;
- la validation par le dispositif ad' hoc institutionnel du référentiel d'évaluation de la FOAD ;
- Etat des lieux de l'implémentation de l'assurance qualité dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) et dans les pays de l'espace CAMES.

Suite en page 18

En matière de renforcement des capacités des acteurs on peut citer l'organisation de :

- l'atelier de validation des résultats du projet pilote d'expérimentation du référentiel d'évaluation de la formation ouverte et à distance ;
- l'atelier bilan de la phase pilote du projet d'appui à l'auto-évaluation des universités africaines ;
- l'atelier de renforcement des capacités des Points contacts institutionnels (PCI) des universités membres de la CRUFAOCI ;
- deux ateliers de renforcement de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur pour les points focaux ou points contacts institutionnels et nationaux ;
- la réunion consultative des Ministres en charge de l'enseignement supérieur sur la reconnaissance des qualifications et l'assurance qualité dans l'espace CAMES ;

En matière de renforcement des synergies partenariales on peut citer la ou le :

- poursuite du projet d'appui à l'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les pays membres de l'espace UEMOA/CAMES ;
- signature à Paris, le 8 mai 2016, d'un accord de partenariat avec l'UNESCO pour la mise en œuvre de projets AQ relatifs à l'enseignement supérieur ;
- mise en œuvre du projet UNESCO-Shenzhen pour la création et/renforcement de structures nationales d'assurance qualité dans 5 pays pilotes de l'espace CAMES (Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Togo, Sénégal) ;
- participation du CAMES au Groupe Régional de Coordination sur l'ODD4-Education 2030 en Afrique de l'Ouest et du Centre (GRC4-AOC) pour le suivi de la mise en œuvre de l'ODD 4. A cet égard, le CAMES anime l'équipe thématique de travail sur l'enseignement supérieur ;
- renforcement des capacités des décideurs en Assurance Qualité pour les pays de l'Afrique Centrale et Madagascar, dans le cadre du partenariat avec le DAAD ;

- participation au bilan du projet TrainIQa initié et portée par le DAAD qui a permis la formation de 40 managers de la qualité dans les IESR en Afrique de l'Ouest ;
- lancement du projet DIES AQA, dans le cadre du partenariat avec le DAAD pour la formation des managers qualité dans les IESR en Afrique centrale ;
- participation du CAMES dans l'équipe de pilotage du programme africain Assurance qualité (PAQAF) porté par l'Union Africaine et l'Union Européenne ainsi qu'à ses initiatives relatives à l'harmonisation de l'assurance qualité et de l'accréditation en Afrique (HAAQA), à la création d'un cadre panafricain d'assurance qualité et d'accréditation, à l'élaboration des lignes standards d'assurance qualité au niveau continental ;
- participation du CAMES au niveau du comité de pilotage du projet Tuning Africa II porté par l'union africaine et l'Union européenne en vue de l'harmonisation des programmes et de mise en place d'un système africain de transfert de crédits ;
- signature d'un accord de partenariat avec la CONFEJES, en vue de l'universitarisation des institutions de formation, dans le domaine des activités sportives et de leur accompagnement à la démarche Assurance qualité ;
- signature en mai 2017, à Yaoundé, au Cameroun, d'un nouvel accord cadre AUF-CAMES, en vue de la mise en œuvre de projets communs de soutien aux IESR des pays membres (Assurance qualité, numérique éducatif, pédagogie universitaire, gouvernance, olympiades universitaires, employabilité des jeunes, recherche.)
- organisation avec la CRUFAOCI d'un atelier de renforcement des capacités des Points contacts institutionnels des universités membres ;
- création du Réseau des Points contacts nationaux (PCN) et Points contacts institutionnels (PCI) du PAQ-CAMES ;
- création du Réseau pour l'Assurance qualité de l'enseignement supérieur

- Afrique de l'Ouest (RAQES-AO) par les alumni du cours TrainIQa mis en œuvre par le CAMES et le DAAD.

Dans le cadre des perspectives, le Secrétaire général a évoqué l'urgence de changer d'échelle d'actions en :

- vulgarisant les outils développés par le CAMES seul ou partenariat, après leur validation par les instances institutionnelles
- contribuant encore au processus de validation et d'implémentation des Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain (ASG-QA), pour les pays membres ;
- poursuivant la participation aux instances de pilotage des projets ;
- contribuant au processus de validation et d'implémentation des résultats de Tuning Africa II et du Système africain de transfert de crédits ;
- adoptant une déclaration sur l'assurance qualité lors du prochain conseil des ministres du CAMES, en mai 2018, en vue d'un déploiement harmonisé des pratiques d'assurance qualité dans l'espace CAMES, en cohérence avec les références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain (ASG-QA) ;
- participant sur la base des résultats de la consultation régionale co-pilotée avec l'UNESCO à Yaoundé en 2017, à la conférence internationale de l'UNESCO sur l'assurance qualité prévue en automne 2018.

Comme on peut le percevoir, pratiquement trois ans après le lancement du PAQ/CAMES, l'institution s'affirme comme une porte d'entrée des partenaires pour contribuer au développement de l'assurance qualité particulièrement dans les Etats membres du CAMES. C'est dans ce contexte qu'on aussi situer l'attribution du prix GUNI Africa à son secrétaire général, en 2016 ainsi que sa désignation comme Président du réseau Africain pour l'assurance qualité (AfriQAN). Maintenant que les outils sont mis à la disposition des IESR, il leur revient de s'en servir pour améliorer leur compétitivité et performance, afin de devenir progressivement de véritables moteurs de croissance économique des pays.



Plan stratégique DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES 2015-2019

QUELQUES MISSIONS DU CAMES, AGENCE REGIONALE D'ASSURANCE QUALITE ET D'ACCREDITATION

- ✓ **Informier et sensibiliser** les acteurs sur la démarche qualité ;
- ✓ **Améliorer** la vision, la gouvernance et le leadership des acteurs institutionnels et nationaux, par le renforcement des capacités ;
- ✓ **Elaborer** des outils (directives, référentiels) nécessaires, à la mise en place de la démarche qualité dans l'espace CAMES ;
- ✓ **Soutenir et accompagner** la mise en place de Cellules Internes d'Assurance Qualité (CIAQ) et d'Agences Nationales d'Assurance Qualité (ANAQ), au sein des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche des pays membres ;
- ✓ **Accompagner** l'autoévaluation (programmes de formation, institutions, programmes de recherche) ;
- ✓ **Assurer** l'évaluation externe et l'accréditation des programmes de formation, de recherche ainsi que des institutions ;
- ✓ **Piloter** l'harmonisation des programmes, dans le cadre de la réforme LMD ;
- ✓ **Formaliser** un mécanisme régional d'accréditation, en cohérence avec les niveaux institutionnel, national, régional et continental ;
- ✓ **Travailler** en synergie avec les sous-espaces économiques régionaux et les partenaires techniques et/ou financiers, à vocation similaire ;
- ✓ **Accompagner** les politiques de remédiation et de changement, dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**L'ASSURANCE QUALITE,
AU CŒUR DE LA VISION 15-19, DU PLAN
STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT
DU CAMES.**

www.lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des Etats membres*

Le recours aux examinateurs virtuels dans le cadre des CCI : espoir et craintes

A la quarantième session des CCI, qui aura lieu en juillet prochain à Niamey (Niger), la résolution sur les membres de jury à distance va être expérimentée. Pour ce faire, Les pays mettront à la disposition du CAMES, des universitaires accoutumés à l'informatique, pour évaluer leurs pairs au travers de la plateforme dédiée à ce programme.



Le membre du jury à distance est une notion nouvelle, qui introduit le concept de l'évaluation des dossiers en plénière par un corps professoral universitaire intervenant à travers un dispositif numérique durant les sessions et qui auront les mêmes prérogatives que leurs collègues sur place (présents sur le lieu de la tenue de la session).

Pour ce faire, les Etats vont désigner par les voies habituelles les enseignants-chercheurs et chercheurs, comme membres virtuels de jurys avec comme conditions, la connaissance des textes régissant les CCI et des aptitudes technologiques à la manipulation de la plateforme pour une évaluation de qualité.

Dans la pratique, durant la session, le membre à distance se verra attribuer un ou plusieurs dossiers par le Président du CTS, à travers la plateforme dédiée au programme. Pendant l'évaluation, une grille de notation sera renseignée et transmise aux Présidents via la plateforme afin que sur place, la délibération soit effectuée.

Au vu de cette démarche, Les limites organisationnelles dudit projet pourront être levées par une approche inclusive. Tous les acteurs de ce programme devraient jouer un rôle décisif dans l'accomplissement de cette mesure.

Du Ministère, aux enseignants-chercheurs et chercheurs, chacune des parties devraient prendre l'engagement, pour les premiers de mettre à la disposition des examinateurs, toutes les commodités à l'exécution de cette mission et au second, toute la détermination à aller au bout de ce processus, malgré les insuffisances qui pourraient se présenter au premier abord.

Le CAMES, quant à lui, devra se rassurer que ces dispositions soient respectées et suivies par tous les acteurs. Pour ce faire, une communication avec les acteurs autour du projet et des

résolutions devront être prise pour définir les responsabilités des parties prenantes.

Il faut dire que ce renforcement des effectifs des CTS par des membres du jury à distance a pour objectif entre autres :

- de contenir l'organisation des sessions des CCI en une semaine ;
- de répartir la charge de travail croissante (dossiers de candidature) entre plusieurs examinateurs ;
- de renforcer l'objectivité des évaluations ;
- de participer à la promotion et à l'utilisation du numérique au sein des institutions d'enseignement supérieur.

A cet effet, il faut noter qu'après la tenue de plus d'une trentaine de sessions, les comités consultatifs interafricains ont doté les Etats membres d'un vivier important (plus de 10.000 inscrits) d'enseignants-chercheurs et chercheurs, ressources humaines indispensables pour impulser le développement des Etats.

Par ailleurs, pour l'organisation de telle session, le CAMES mobilise un grand nombre de ressources (humaines, financières et logistiques).

La ressource humaine, primordiale dans la réussite du programme, est constituée d'enseignants chercheurs et chercheurs qui siègent au sein des comités techniques spécialisés (CTS). La composition du jury est fixée par les textes du CAMES (quota par pays et par CTS).

Cette organisation, bien qu'éprouvée au fil des sessions, présente néanmoins des limites de nos jours, au vu du nombre croissant des candidatures et du temps imparti pour évaluer les dossiers.

Ci-dessous, un aperçu des chiffres : évolution des dossiers de candidatures de trois années avec un intervalle de 10 ans.

Évolution du nombre de dossiers CCI

Session	Nbre de dossiers
1997	302
2007	533
2017	1 416

Répartition des membres du programme CCI.

Session	Nbre de membres
Avant 2002	plus de 160
2002-2017	160

Au vu de ce constat, l'estimation faite de la charge de travail dévolue aux membres de CTS dont le nombre a connu une réduction après 2002, est importante et s'avère encore plus contraignante avec l'avènement de l'organisation des sessions des CCI en une semaine.

Évolution des membres de CTS (2002-2017)

CTS	Nbre de membres
SJP	20
LSH	29
MPC	22
MEDECINE	27
SEG	16
STI	19
SNA	25
STAPS	2

Cette problématique (CCI en une semaine) adoptée par les instances du CAMES (Comité consultatif Général (CCG), Conseil des Ministres) devrait prendre effet dès cette session des CCI.

Dès lors, le choix de l'utilisation intelligente du numérique s'impose tant au niveau de la dématérialisation des dossiers que de la participation à distance de membres de jury en appoint.



28 mai au 1^{er} juin 2018

LE GRAND JURY INTERNATIONAL DES OLYMPIADES UNIVERSITAIRES DU CAMES



AKA Bédia François est Prof. Titulaire en sciences économiques. Il enseigne à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké. Prof. AKA a été Directeur de la conjoncture et prévision économique du Ministère de l'économie et des finances de Côte d'Ivoire et actuellement Responsable du Laboratoire d'Analyse et de Modélisation des Politiques Economiques, Université Alassane Ouattara.



Nicaise LEPENGUE est Maître de Conférences, Enseignant-chercheur en Physiologie Végétale - Phytopathologie à l'Université de Sciences et Techniques de Masuku (USTM). Il est Chef de Département de Biologie de ladite université.



BARRY Hamadé est Ingénieur des Eaux et Forêts. Detenteur d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en Sciences Agronomiques et Ingénierie Biologique, obtenu à la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux. Il est Spécialiste en Sauvegardes Environnementales et Sociales au Projet d'Amélioration de la Productivité et de la Sécurité Alimentaire.



METOU Brusil Miranda est agrégée de droit public, enseignante permanente à l'Université de Yaoundé II et enseignante associée dans plusieurs universités d'Afrique et de France, elle est actuellement Vice-Recteur chargé de la Recherche, de la coopération et des relations avec le monde des entreprises de l'Université de Dschang.



HANS-MOEVI AKUE Aristote K. est Professeur Titulaire des universités à la Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou et Membre du Collège Français des Chirurgiens Orthopédistes et Traumatologues. Il est également Président de la Société Béninoise de Chirurgie Orthopédique et Traumatologie et Président en exercice de la Société Africaine d'Orthopédie (SAFO).



TAMGNO KOUAWA James est Ingénieur, Docteur et Maître Assistant en informatique et Système. Il est Enseignant-Chercheur et responsable du groupe de recherche Réseaux et Services Innovants du laboratoire e-INOv, en collaboration avec le laboratoire LTI de l'UCAD. Il est également Responsable du Département Formation à Distance de l'ESMT.



KOUASSI Kouamé Auguste, Titulaire d'un doctorat en Sciences et Gestion de l'Environnement, est Enseignant-Chercheur. Hydrogéologue, ses travaux ont porté sur la modélisation de l'aquifère du Continental Terminal d'Abidjan. Il est également Secrétaire du Pôle de Recherche Environnement et Développement Durable de l'Université Nangui Abrogoua (RCI).



TANO Kassi Pascal est titulaire d'un doctorat unique en Histoire soutenue en 2009. Il est enseignant-chercheur depuis 2010 à la filière des sciences historiques à l'université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan. Il est auteur de plusieurs publications sur l'histoire coloniale de la Côte d'Ivoire, notamment l'agroforesterie, l'hygiène et la santé publique.



LENGA Serge Didier, Ancien directeur de mission d'une firme internationale d'audit et de conseil, ancien directeur des opérations à UNFPA, est titulaire d'un doctorat et d'une agrégation en sciences de gestion du CAMES. Il est Maître de conférences à l'Université Marien Nguabi de Brazzaville (Rep. du Congo).

Avec le soutien de :



#UNIVERSITÉS ENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain





Plan stratégique DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES 2015-2019

alumni-CAMES

**Ensemble, laissons à la postérité
une empreinte positive de notre qualification
par le CAMES.**

QUI EST ALUMNI DU CAMES ?

Enseignants-chercheurs et Chercheurs ayant réussi au moins une fois, à un programme de qualification du CAMES.

POURQUOI MOBILISER LES ALUMNI ?

- ✓ Pour un renforcement du lien entre le CAMES et les Enseignants-chercheurs et Chercheurs promus ;
- ✓ Pour un impact singulier et significatif au profit du développement du CAMES ;
- ✓ Pour construire un dispositif solidaire et dynamique, en vue d'un bon déploiement des activités du Plan Stratégique de Développement du CAMES ;
- ✓ Pour construire une relation mutuelle stable, pérenne et enrichissante pour les générations futures.

QUELS SONT LES AVANTAGES OFFERTS AUX ALUMNI CAMES ?

- ✓ Inscription sur les bases de données dédiées et sur l'annuaire des alumni CAMES ;
- ✓ Aide à la promotion de l'expertise ;
- ✓ Mentorat et coaching ;
- ✓ Participation aux séminaires et ateliers de co-développement ;
- ✓ Invitation aux activités du CAMES ;
- ✓ Valorisation des travaux ;
- ✓ Veille et gestion de l'e-réputation.

QUELS PROJETS POUR LES ALUMNI CAMES ?

- ✓ Développer une plateforme web dédiée aux échanges, au partage d'expériences et à la promotion d'expertise entre alumni du CAMES
- ✓ Editer l'annuaire des alumni du CAMES.

www.lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des États membres*



CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pays membres

- Bénin
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Centrafrique
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Gabon
- Guinée
- Guinée Bissau
- Guinée Équatoriale
- Madagascar
- Mali
- Niger
- R.D. Congo
- Rwanda
- Tchad
- Sénégal
- Togo

Organismes membres

- AGRHYMET
- AUBE NOUVELLE
- CESAG
- CIRDES
- CIRMF
- EISMV
- IAI
- IIA
- INSTITUT DU SAHEL
- RECTAS
- UCAO
- UNIVERSITÉ SENGHOR
- CERMEL
- USTA
- 2iE

Organismes partenaires

- AfriQAN
- ANAFE
- ANAQ
- AUA
- AUF
- Banque Mondiale
- CEEAC
- CEMAC
- Coopération Française
- CRAAF
- CRUFAOCI
- DAAD
- OAAS
- RIDEPES
- SAM/RIDEC
- UEMOA
- UNESCO

Une Agence régionale d'assurance qualité et d'accréditation, au service du développement socio-économique durable des pays membres.



www.lecomes.org

01 B.P. 134 Ouagadougou 01 (BURKINA FASO)
Tél. : (226) 25.50.36.81.46 • Fax : (226) 25.36.85.73
Email : comes@lecomes.org